

## Réponse du site 220 absoplug

Je tiens à remercier ceux d'entre vous qui m'ont prévenu qu'un malfaisant, au travers d'un blog, m'insultait, me discréditait et me diffamait, moi et mon activité.

Tout d'abord, je vous informe que mes Conseils ont immédiatement entamé plusieurs procédures dont vous serez tenus au courant.

Nous nous intéresserons également aux informations malfaisantes colportées par certains des visiteurs de ce blog, ainsi qu'à ses soutiens financiers (PayPal garde en mémoire toutes les transactions financières effectuées).

Nota : Tous ceux qui honorablement voudraient se dédouaner ou nous informer peuvent nous contacter : **contact@220absoplug.com** nous en tiendrons compte pour la suite de la procédure. Les personnes physiques et entreprises qui ont subi ces agissements sont aussi les bienvenues.

Comme vous vous en doutez, je ne me justifierai pas de ce flot de mensonges et d'insultes sur son blog "de chevalier blanc" débordant d'incompétences et d'acariâtreté.

Mais à votre demande, je vais répondre ici.

**Un personnage malfaisant fait circuler (depuis le 22/02/2016 sur Internet) une fausse information issue d'une soit disant enquête, destinée à me discréditer publiquement sur mon CV et ma carrière professionnelle. Celle-ci aurait été inventée, et notamment ma fonction de Directeur de Recherche et Développement pour le Groupe BOUYER.**

"Il se vante d'être "Directeur de RD..."

Voilà la réalité exposée de façon publique et pièces jointes.

Télécharger : [BOUYER-RATIA](#)

Joël RATIA

1987 à 1991 Directeur de recherche et développement.

Coordination des 3 labos du groupe.

Développement des nouveaux produits et mise en place des process de fabrication et de contrôle.

Après 1991 Joël RATIA ayant besoin de disponibilités pour des recherches dans plusieurs domaines scientifiques quitte son poste de cadre supérieur pour devenir Consultant en RD du Groupe BOUYER 2 jours par semaine.

SA Ets Paul BOUYER et Compagnie

Construction RADIO ELECTRIQUES Electro-acoustique

Route de PARIS

82000 MONTAUBAN

La SA Paul BOUYER

Durant cette période 600 salariés.

**Nota :** Sur le site 220 ABSOPLUG, la partie CV (qui est critiquée) est juste un extrait dont le but est d'illustrer les compétences de Joël RATIA dans le domaine des ondes. Le reste peut être à disposition.

**Bis :** Nous avons eu au téléphone la secrétaire de Bouyer Systèmes qui a reçu l'appel du malfaisant. Sans grande surprise ce dernier a appelé en numéro masqué et n'a pas divulgué sa véritable identité. Il a bien entendu "falsifié" sa réponse.

D'anciens collègues et amis de Joël RATIA, du Groupe Bouyer, se sentant eux aussi insultés par cette diffamation, sont prêts à participer à la procédure.

**Le personnage malfaisant nous a téléphoné en appel masqué bien sur, se faisant passer pour ce qu'il n'était pas (un expert... mensonge quand tu nous tiens) et a débité un discours (monologue) quasiment incompréhensible, des affirmations sur le linky, sur les ondes, où apparaissait déjà une grande inculture. Il a même osé proposer de tester un 220 ABSOPLUG, mais devant cette incompetence ressentie sans limite, je lui ai proposé, quand même, de nous rencontrer lors de mon passage dans sa région.**

Je ne savais pas encore à qui j'avais affaire...

Titres dans son article publié : **"Des conférences bidon", "Il s'est auto proclamé expert"**, et j'en passe.

Je précise que le personnage menace : **distribution de tracts diffamatoires** à l'entrée de mes conférences ou formations, interdiction de modifier le site internet... mais pour qui se prend le "chevalier blanc" ? Il vient de se démasquer. En effet, cet article contient tous les ingrédients utilisés par le malfaisant depuis (quelques années) qu'il sévit sur Internet. Le chevalier apparaît sous sa vraie couleur gris sale, et disqualifie tout seul, toutes ses publications polémiques ou diffamatoires, sur un produit, une entreprise ou une personne.

Pour pouvoir répondre à toutes les interrogations de ce personnage sur les ondes en général, et sur les absorbeurs en particulier, Joël RATIA lui a quand même proposé de le rencontrer lors d'une prochaine prestation dans le cadre de la formation ouverte aux experts qui se tiendra près de chez lui. Pour l'instant, il n'a pas donné suite.

La dernière prestation effectuée en Janvier 2016 par Joël RATIA.

**Tribunal administratif de Montpellier.**

Compagnie des Experts Près la Cour Administrative d'Appel de Marseille.

Section du TA de Montpellier.

**Mercredi 20 Janvier 2016 - 8H30**

Formation CECAAM et CEJICAM

Cette 1/2 journée de formation est ouverte aux magistrats, aux experts, aux avocats.

**Partie :** Ondes Electromagnétiques.

**Intervenant Joël RATIA** Géophysicien BETS (Bureau d'Etude Technique et Scientifique) en Acoustique, Electro-Acoustique, et Ondes électromagnétiques.

Les experts et magistrats présents à cette formation apprécieront certainement le jugement du "chevalier" sur leurs compétences : "un public qui n'a aucune notion d'électricité ni d'électronique".

Domage qu'il n'ait pas distribué cet article diffamatoire à l'entrée du Tribunal... Lui qui rêve d'être expert judiciaire et d'être appelé Monsieur le scientifique (il va y avoir du travail).

Il est à noter que Joël RATIA n'a aucune obligation à s'inscrire en tant que Sapiteur (expert des experts) dans ses domaines de compétences, il peut être mandaté par toutes les juridictions, Conseil d'Etat inclus.

## **Le 220 ABSOPLUG et le produit US (défendu par notre malfaisant).**

Ce produit étant pris comme référence par le malfaisant pour discréditer le 220 ABSOPLUG, je suis dans l'obligation de répondre en donnant la caractéristique technique du produit cité, donnée par son fabricant.

### **Filtre US. Performances et fonctionnalités données par le fabricant, appareil câblé sur le réseau électrique.**

1/ Fonction suppression (parasites, micros impulsions) entre Phase et Neutre jusqu'à 100KHz.

### **220 ABSOPLUG Fabriqué en France performances, câblé sur le réseau électrique.**

1/ Fonction suppression (parasites, micros impulsions, radiofréquences) entre Phase et Neutre jusqu'à 1 GHz (soit 10 000 fois plus que le produit défendu par ce personnage).

2/ Fonction complémentaire entre Phase et Terre jusqu'a 1GHz.

3/ Fonction complémentaire entre Neutre et Terre jusqu'a 1GHz.

4/ Fonction variateur de TOS (Taux d'Ondes Stationnaire).

5/ Circuit de protection anti-spark.

6/ Témoin extérieur de bon fonctionnement de l'électronique.

7/ Protection anti-oscillations.

8/ Protection sur-intensité.

**Nota :** Le circuit TOS, associé aux autres fonctions, augmentent la distance d'efficacité sur le réseau d'un 220 ABSOPLUG d'un facteur de 5 à 7 par rapport à un filtrage parallèle basic.

Cet effet particulier se propage, dans le réseau électrique dédié, moins rapidement que l'absorption qui est quasiment immédiate à proximité.

### **Conclusion :**

Il est possible mais pas très pertinent de comparer une voiture sans permis (qui fonctionne parfaitement pour son application) à une Formule 1. Effectivement, toutes les deux sont des automobiles (en général à moteurs thermiques), mais certainement pas au même prix. Pensez-vous sérieusement que le bureau d'étude qui conçoit des Formules 1 copie la voiture sans permis ?...

Quelles sont les motivations réelles de l'article du malfaisant, pour détruire un produit (Français) d'une technologie actuelle, en faveur d'un fabricant US dont la technologie, si respectable soit-elle, est issue des filtres secteurs bi-composants utilisés, du moins en France, depuis 1955 (c'est-à-dire plus d'un demi siècle) et abandonnée dans les années 1990 par le milieu professionnel, mais encore utilisée dans certains produits grand public (machines à laver etc...)

Je suis quand même étonné que l'accident dans la courbe d'absorption que l'on voit dans le diagramme de Bode du 220 ABSOPLUG (onglet technique du site) au-dessus de 250KHz (même si en terme de suppression de rayonnement cela soit insignifiant) n'ait pas été soulevé par le scientifique malfaisant ni par ses conseils électroniciens.

Peut-être ne savent-ils pas lire un diagramme de Bode ? Mais la perle technique écrite dans l'article que je me fais un plaisir de noter, confirme l'incompétence totale et disqualifie toute "l'équipe peut-être virtuelle" du malfaisant au niveau électronique ou scientifique.

Je dédie ce passage d'anthologie à tous mes amis électroniciens et scientifiques.

Je ne peux pas résister. Il écrit, en parlant de moi pour mettre en évidence "ma confusion mentale" (une erreur de destinataire ?...) ceci :

*"Il confond allègrement les fréquences circulant dans les câbles et leur rayonnement volumétrique."*

Bientôt il va dire les ondes électromagnétiques se déplacent !!!

L'unité c'est le litre ou le m3 ?!!!

## "Joël Ratia, un marseillais réinvente..."

Réponse de Joël RATIA.

**Génèse.** Les filtres parallèles bi-composants GS et ceux d'autres fabricants US sont issus des filtres secteurs utilisés essentiellement dans le milieu professionnel apparus en France dans les années 50 (1955 pour être précis), au moment du basculement du réseau électrique 110V en 220V. Moment où sont apparus des condensateurs pouvant être utilisés entre phase et neutre en permanence, donc supportant à leurs bornes une ddp alternative C/C supérieure à 670V.

Nous avons utilisé cette technique (en rajoutant une résistance de décharge) dans les années 1981 dans le cadre de nos activités Pro (électroacoustique et électronique analogique). Cette technique qui a été abandonnée dans les années 1990 ne présentait pas que des avantages, même si quelques électriciens en France se risquent encore à l'utiliser, des appareils électroménagers utilisent encore ce type de filtrage.

## **Quelques techniques de dépollution réseau que nous utilisons.**

**Le filtre série 230V** qui peut être performant en fréquences utilisable facilement pour des puissances inférieures à 2,5kW soit des courants traversants inférieurs à 11A.

**Le transfo d'isolement 230V** dont la fonction essentielle est l'isolation galvanique peut être utilisé pour son TRMC mais rapidement très massif pour des courants supérieurs à 20A.

L'atténuation des basses fréquences et radiofréquences est liée à l'atténuation fréquentielle primaire secondaire, certains courants rayonnants radiofréquences ne seront pas atténués.

**Le filtre d'harmoniques réseau 230V** déphaseur passif ou actif, filtrage parallèle par opposition de phase du contenu issu de la décomposée de Fourier du signal 50Hz. Excellent pour le filtrage des harmoniques jusqu'au niveau 50 (2,5KHz) utilisable pour de grandes puissances.

**L'absorbeur des courants rayonnants 230V** développé par JRC dans le cadre du Brevet du TS01 (transmission infos sur le réseau électrique), fonctionne si nécessaire pour de grandes puissances pour absorber les courants rayonnants radio fréquences. Il est le complément idéal des filtres d'harmoniques pour prendre le relais au-delà de 2,5KHz.

**Pourquoi le 220 ABSOPLUG ?** Ma fille a été le facteur déclenchant dans ma décision de m'intéresser aux ondes électromagnétiques dans les logements. La lecture de nombreuses publications et communications scientifiques sur ce sujet m'ont motivé pour entamer une campagne de mesures dans des dizaines de logements en France, au Portugal et en Espagne.

L'utilisation de câbles électriques blindés radiofréquences, dans les logements, est devenue pour moi une évidence. Le fait d'avoir dérivé le 220 ABSOPLUG des absorbeurs de courants rayonnants Pro était pour moi une facilité, plutôt que d'avoir à créer un nouveau produit, car aucune mise dans le réseau commercial de distribution n'était envisagée.

Le site vitrine, la communication, tout cela ne m'intéressait pas et n'était pas de mon fait.

Vous avez vu la modernité du site qui n'a pas bougé depuis 3 ans. Le bouche à oreille seul a permis le succès du 220 ABSOPLUG.

L'imparfait pourquoi ? Aussi incroyable que cela puisse paraître, cette infamie m'a motivé pour me propulser dans cette aventure.

Pourquoi donc être insulté, diffamé, et ne rien en retirer ?

J'ai donc décidé de créer 3 nouveaux absorbeurs (grand public), de mettre en place les techniques de fabrication et de contrôle permettant de développer des produits pouvant être distribués au niveau National et Européen, dans un premier temps.

Le distributeur installateur devra être certifié.

Je vais travailler à un cadre réglementaire pour ce type de produit.

## Précisions sur le 220 ABSOPLUG.

### Est-il comparable aux filtres bi-composants US?

**Nota :** Plusieurs entreprises US proposent une finalité dans le cadre de la santé, à un filtre secteur bi-composants (fait pour déparasiter) qui existe depuis très longtemps et donc ne peut être breveté. Seul l'appareil de mesure GS peut l'être car il propose une mesure sur une unité alors inconnue créée par GS. Mais il existe pour info aux US aux moins 3 fabricants de micro surge meter très différents les uns des autres.

Au niveau fréquentiel, les filtres cités sont donnés pour travailler entre **Phase et Neutre jusqu'à 100KHz.**

Le 220 ABSOPLUG est donné pour une (Fo) fréquence de travail max entre **Phase et Neutre mais aussi entre Neutre et Terre, Phase et Terre à 1GHz.**

Ce qui, excusez du peu, le rend en théorie **10 000 fois plus performant** en fréquences.

Pour un prix qui devrait être 10 000 fois supérieur ? 35 euros x 10 000 = 35 000 euros remis à 250 euros.

Ces produits n'ont absolument rien à voir. Mais le produit US fait bien ce qui est annoncé.

Comment fonctionne le 220 ABSOPLUG ?

Il ne fonctionne que connecté à un réseau électrique sous tension de 85V à 240V pour une fréquence de 50Hz à 60Hz (3e génération).

Il utilise des circuits Hybrides issus des absorbeurs Pro (plusieurs composants à l'intérieur de boîtiers moulés).

Les fonctions principales sont assurées par des circuits accordés par bloc de fréquences à fonctionnement immédiat.

Il utilise une fonction particulière : le variateur de TOS (Taux d'Ondes Stationnaires). Cette fonction limite la capacité du réseau à capter ou émettre des ondes électromagnétiques.

Installée depuis la 2e génération, elle demande de ne pas utiliser l'abso de façon nomade.

En effet, son efficacité se propage lentement dans le réseau et un débranchement de l'abso même bref annulera cet effet qui, une fois l'abso rebranché, mettra plusieurs heures à revenir.

Un circuit anti spark est intégré. Installé depuis la 2e génération.

2 protections (anti-oscillations et surintensité).

Un témoin de bon fonctionnement extérieur sur la 3e génération.

Nous allons rendre disponible le nouvel ABSOVU contrôleur de Terre, Phase et Neutre, et mesureur large bande des courants radiofréquences (selon la norme UIT article 5 section 4 2012 le 9KHz passant à 8,3KHz) jusqu'à 1GHz.

Chaque appareil 220 ABSOPLUG est livré avec sa propre fiche de test signée par le technicien ou l'ingénieur qui a fait le contrôle.

15 tests sont effectués par appareil. Les appareils sont testés sous tension.

#### **Exemples de tests :**

Absorption symétrique 30KHz, 100KHz, 30MHz, 300MHz, 1GHz.

Absorption asymétrique Phase Terre 100KHz, 30MHz, 100MHz

**Nota :** Sur la vidéo qui a été réalisée il y a 3 ans pour contrer déjà certains détracteurs faisant circuler des informations absurdes, une remarque m'a été faite sur la mesure des ondes électromagnétiques entretenues radiofréquences sur le fait que l'appareil de mesure indique 0 à l'installation de l'Abso.

Cette remarque est pertinente (peut-être la seule chose intéressante dans cette diatribe), même si depuis 3 ans j'y ai déjà répondu des dizaines de fois. En effet, le niveau réel est de 0,030V/m, un changement de calibre l'aurait mis en évidence.

**Explication :** si j'avais touché l'appareil (en dehors des critiques possibles...) j'aurais pu le déplacer de quelques mm et ne plus retrouver le niveau de 3,4V/m sans Abso (l'opérateur vidéo m'avait prévenu de ne pas m'arrêter lors du test quoiqu'il arrive, pour ne pas que l'on pense à des séquences montées). Dans la vidéo, je parle de ce phénomène de variation de niveau que l'on retrouve, lorsque la nuit on tourne la tête.

L'atténuation dans cette vidéo est de : Atténuation en dB  **$20 \log = V1/V2 = 3,4/0,03 = 40,8\text{dB}$** .



## Éléments complémentaires.

**1/ Linky :** Je pense que s'il a essayé de "m'estorquer" des révélations sur ce sujet, ce n'est peut être pas essentiellement lié au 220 ABSOPLUG.

Je profite de cette réponse pour préciser que mes Conseils m'ont fait savoir qu'un ancien du centre de recherche EDF (CLAMART) aujourd'hui ERDF, laisse sous-entendre que je serais de très près lié au protocole de communication CPL du linky.

Effectivement, il y a plusieurs années j'ai été en relation avec ce centre de recherche (suite au brevet sur les transmissions d'infos réseau électrique) mais ce n'était pas dans le cadre des compteurs communicants. Il s'agissait de transmissions dédiées domotique.

### **2/ Concernant les interrogations suite aux troubles que pourrait entraîner un Abso sur les CPL extérieurs au compteur :**

Une précision importante pour les Absos de grande puissance Pro (1000 fois plus puissants que le 220 ABSOPLUG) un ou plusieurs modules filtre passe bandes peuvent être utilisés pour, par exemple, limiter l'efficacité de l'appareil sur certaines fréquences (Radiofréquences ou CPL d'un système d'alarme par exemple).

Donc protéger la com du linky (Fr Mark, Fr Space, protéger le Slot, penser à l'algorithme....) ne me paraît pas insurmontable.

**3/ "Pub" sur Maison et Jardin.** Ce n'est pas une pub mais un rédactionnel effectué par la revue dans le cadre de leur dossier sur le bien-être. Suite à l'enquête menée par leur rédaction sur le 220 ABSOPLUG, on m'a demandé de participer à leur dossier et en échange de pouvoir insérer une pub à tarif préférentiel, mission impossible pour moi car il fallait envoyer un exemplaire de notre montage pub qui n'existe pas (je n'ai jamais réfléchi à une pub pour un produit qui n'est pas destiné à la distribution). Ils ont accepté de m'accorder quand même une parution et en plus de l'article sur le bien-être et les absorbeurs d'ondes, ils ont réalisé et écrit cette page. Vous remarquerez juste au-dessus de l'appareil de mesure "qui n'existe pas" l'indication "presse actuelle". Les mots employés sont comme d'habitude ceux des journalistes et je préférerais que tous parlent plus du produit que de moi (je m'adresse aussi à notre personnage).

### **4/ "Il est connu régionalement"**

En 1981, j'ai été très fier d'avoir été primé et aidé par l'**ANVAR** (Agence Nationale pour la Valorisation de la Recherche) suite au dépôt du brevet qui a permis la prospérité de mes

entreprises à cette époque où je débutais et d'avoir une notoriété internationale, notamment aux États-Unis où j'ai été sollicité pour m'installer.

Tout cela pour dire que quand on réussit avant ses 30 ans et au-delà de toutes ses espérances, pour le reste de sa vie on peut exister simplement sans avoir à en rajouter.

**Nota :** Pour ce qui est du qualificatif de "génie", cela fait aussi partie de mon passé. Dans toutes mes promotions scientifiques, électroniques ou en dernier géophysiques (où, ne lui déplaise, je suis sorti Major de promotion ex aequo, il va pouvoir chercher un autre "minable" ailleurs...), on m'a toujours traité (je pense gentiment) de génie, et aujourd'hui les journalistes et mes amis continuent, est-ce vraiment grave ?

**INCROYABLE !**



**01/03/2016**

---

**Linky feuilleton : Résumé**

**Extrait de la communication publique**

**sur le blog du personnage 01/03/2016 :**

Mes Conseils vont apprécier...

## Proposition d'une évaluation indirecte des troubles éventuels

Le *Micro Surge Meter* permet de quantifier la présence d'harmoniques appelées "courant sale". Il me suffirait de compléter mon matériel de détection de cet accessoire plus deux ou trois filtres Graham Stretzer. En faisant un relevé avant et après installation du Linky, dans un immeuble collectif à forte densité d'une part et dans des villas de particuliers, il serait possible de matérialiser un éventuel changement dans le sens d'une aggravation de la pollution.

Je peux par la même occasion faire, à titre gracieux, un relevé de la pollution électrique et magnétique classique, avec détection de micro-ondes (fuites de fours, présence de Wi Fi dans le voisinage, zones perturbées.

Pour cela il faut quelques dons et cinq ou six abonnés à Nice (en cours d'équipement), des abonnés qui acceptent ces mesures. Il va de soi que je publierai un compte-rendu. Les candidats sont invités à se faire connaître (nom, prénom, adresse et n° de téléphone obligatoire). Je vis assez loin de la ville mais je dois m'y rendre plusieurs fois par mois ce n'est donc pas un problème.

**Notre avis :** Quelques précisions techniques (qui étaient vérifiées à l'époque par les vrais Professionnels, avant l'installation d'un filtrage capacitif parallèle) à l'attention de notre personnage professionnel "agrégé" (compétences, assurances etc.) pour faire des mesures et tests dans un domicile privé.

- 1/ Précision : une valeur basse mesurée par votre appareil (développé pour un réseau 130V 60Hz) entre Phase et Neutre, n'indique pas une valeur qui peut être **élevée** entre Neutre et Terre.
- 2/ L'installation de votre filtre qui travaille entre Phase et Neutre peut augmenter de 6 dB (multiplier par 2 en DDP) les courants alternatifs HF rayonnants s'ils sont référencés à la Terre.
- 3/ Prévenez-vous les personnes démarchées, des risques "d'oscillations lentes" après l'installation de plusieurs de vos filtres (si le réseau électrique domestique n'est plus ou pas dans les règles de l'art) des possibles destructions thermiques?
- 4/ Indiquez-vous l'augmentation de la note électrique qui pourrait subvenir suite à l'arrivée des nouveaux compteurs, après l'installation 24H sur 24H de ce type de filtre bi-composants à valeur capacitive élevée : quelques Euros, 10 Euros, 100 Euros ou plus ?
- 5/ Ne tremblez-vous pas quand vous connectez sur une prise électrique 230V sous tension un appareil non équipé de circuits anti Arcs, et qui peut donc nous gratifier d'une gerbe d'étincelles qui (bien évidemment) peuvent abîmer un appareil sensible connecté sur le même réseau ?
- 6/ N'oubliez pas de préciser que la majorité des rayonnements radiofréquences issus du réseau électrique même s'ils sont importants, ne sont quasiment pas détectés par les appareils mesureurs de champs ordinaires qui ne sont pas adaptés pour ces longueurs d'ondes (mesure valide à 10 longueurs d'ondes et accord 1/4 d'onde...).

7/ Ne conseillez plus SVP (ce qui peut mettre en danger la vie d'autrui), l'installation d'un condensateur en parallèle sur le réseau électrique entre phase et neutre.

8/ N'oubliez-pas de préciser que vous êtes un "Scientifique" bientôt "expert judiciaire".

### **Conclusion à l'attention du malfaisant.**

Si le "docteur" revenait, serait-ce dans l'habit de ce pleutre qui se cache et se nourrit dans les excréments du net ?

Pensez-vous sérieusement qu'après votre article scandaleux sur moi, les experts judiciaires du sud vous accueilleront bras ouverts si vous ne vous rachetez pas ?

La justice va se rapprocher, voulez-vous encore aggraver votre cas ou essayer de réparer ?

Je vous demande de faire disparaître rapidement du Net votre article pour que cette triste page soit tournée.

Je suis aussi prêt à vous accorder un face à face public ou diffusé en direct sur un ou plusieurs médias, une discussion autour de votre article pour un complément d'informations qui pourrait sembler nécessaire. La présence en contradicteur d'un raté, d'un rapiat, d'un Géo Trouvetou à la mord moi le noeud, qui raconte n'importe quoi, qui souffre de confusion mentale, et j'en passe, ne devrait pas vous freiner.

*José RATIA "le marseillais"*

**Joël RATIA**